



Trivium

Revue franco-allemande de sciences humaines et sociales - Deutsch-französische Zeitschrift für Geistes- und Sozialwissenschaften

24 | 2016

Weber et Finley. Controverses sur l'Antiquité

Max Weber et l'Antiquité

Christian Meier

Traducteur : Anthony Andurand



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/trivium/5375>

ISSN : 1963-1820

Éditeur

Les éditions de la Maison des sciences de l'Homme

Référence électronique

Christian Meier, « Max Weber et l'Antiquité », *Trivium* [En ligne], 24 | 2016, mis en ligne le 28 octobre 2016, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/trivium/5375>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Les contenus de la revue *Trivium* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Max Weber et l'Antiquité

Christian Meier

Traduction : Anthony Andurand

NOTE DE L'ÉDITEUR

Nous remercions M. Christian Meier pour l'aimable autorisation de publier une traduction française de son article.

Cette traduction est publiée simultanément dans *Anabases. Traditions et Réceptions de l'Antiquité* N° 24, 2016. Toutes les notes avec des références aux textes de Weber ont été ajoutées par le traducteur.

- 1 Max Weber fut sans aucun doute un historien de l'Antiquité de tout premier plan – à ceci près que rares sont les représentants de cette discipline à l'avoir remarqué à ce jour, mais cela importe peu. Et il ne fut historien de l'Antiquité qu'accessoirement : car il fut bien avant tout, au départ, un juriste, un économiste ensuite, un sociologue enfin, et ses études historiques s'étendirent bien au-delà de l'Antiquité.
- 2 Il est vrai qu'il n'a guère pris part aux efforts habituels des historiens de l'Antiquité pour établir des faits à partir des sources. Il a certes lu de nombreux auteurs, en a aussi étudié certains, redécouverts ou abordés pour la première fois pour l'histoire ancienne. Pour l'essentiel, cependant, il a tiré ses connaissances sur l'Antiquité de la littérature secondaire. Il ne fait pourtant aucun doute, à y regarder de près, que peu ont fait autant et produit des apports aussi essentiels pour la connaissance et la compréhension de l'Antiquité gréco-romaine, dont il est ici question.
- 3 Comment est-ce possible ? Alors que des légions de spécialistes ne ménagent pas leur peine jour après jour, une vie durant, voilà quelqu'un – un grand savant, certes, d'une énergie scientifique, d'une érudition et d'une lucidité méthodologique tout à fait extraordinaires – qui pratique l'histoire ancienne parmi bien d'autres choses, l'aborde pour une large part de seconde main, et devrait compter parmi les historiens de l'Antiquité de tout premier plan !

- 4 L'habilitation en droit de Max Weber se positionnait à la frontière des domaines scientifiques de l'histoire ancienne et du droit romain. Elle avait pour thème l'*Histoire agraire romaine dans sa signification pour le droit public et privé (Die römische Agrargeschichte in ihrer Bedeutung für das Staats- und Privatrecht)*. Elle parut en 1891. Il s'agit véritablement d'un travail de recherche en histoire ancienne. Weber étudia les écrits des arpenteurs et des agronomes romains, en tira des indications importantes sur les principes de l'agriculture romaine et parvint surtout à montrer comment les institutions juridiques étaient déterminées par et déterminantes pour les structures économiques. Avant et après lui, on a rarement travaillé ainsi, au sein de la science de l'Antiquité, sur les points d'intersection entre droit public et droit privé, entre droit et économie. Weber poursuivit selon des voies nouvelles l'œuvre de Theodor Mommsen – dont il reçut la reconnaissance, malgré des critiques sur certains points. Mommsen aurait dit que Weber était à ses yeux le meilleur pour continuer son œuvre.
- 5 Toutefois, si Weber présentait ainsi un premier travail tout à fait considérable – ne devrait-on pas déjà parler de « chef d'œuvre » ? – de recherche en histoire ancienne et en histoire du droit, c'est ailleurs qu'il a formulé ses analyses les plus conséquentes sur l'histoire ancienne. Il faut notamment mentionner ici trois travaux importants.
- 6 Il a tout d'abord exposé les grandes lignes de l'histoire sociale et économique antique, de l'Orient ancien à l'Antiquité tardive, dans une étude de presque trois cents pages, parue en 1909 dans la troisième édition de l'*Encyclopédie des sciences politiques et économiques (Handwörterbuch der Staatswissenschaften)*¹, à l'entrée « Structures agraires dans l'Antiquité » (*Agrarverhältnisse im Altertum*). Il a du reste écrit cette étude en quelques mois. L'historien de l'Antiquité Alfred Heuß, de l'université de Göttingen, l'a désignée comme « le tableau le plus original, le plus audacieux et le plus pénétrant dont l'évolution économique et sociale de l'Antiquité ait jamais fait l'objet² ».
- 7 Il a ensuite abordé l'Antiquité dans de longs passages de son vaste travail sur la ville, en utilisant la comparaison avec les différents types de villes médiévales, mais aussi avec les types de villes orientales. Ce travail contient aussi les linéaments d'une histoire de la bourgeoisie antique et médiévale. Weber voulut revenir plus tard sur ce sujet, alors qu'il travaillait sur les *Principes généraux de l'évolution particulière de l'Occident*, de cette voie particulière, amorcée dans l'Antiquité, qui a conduit l'Europe dans des directions totalement différentes de celles de toute autre civilisation. Sa mort l'en a cependant empêché. Son étude sur la ville parut en 1922³ comme une partie de son œuvre principale, *Économie et société*.
- 8 La troisième publication de Weber qu'il faut nommer ici est son article sur « Les causes sociales du déclin de la civilisation antique⁴ ». Il y revint sur quelques aspects de l'un des problèmes les plus importants de l'histoire ancienne, selon un angle d'approche tout à fait nouveau, c'est-à-dire en interrogeant les fondements économiques et sociaux de cette civilisation, selon lui déjà ébranlés bien avant la fin de l'Empire romain. Il caractérise la civilisation antique comme une civilisation urbaine, dont l'économie aurait reposé essentiellement sur l'esclavage ; il retrace l'évolution de la ville, du commerce, du travail des esclaves et de leur reproduction, afin d'expliquer comment la société antique fut nécessairement conduite, *in fine*, à détruire ses propres fondements. La politique budgétaire publique joua aussi un grand rôle, en cherchant les ressources destinées à financer les effectifs croissants des fonctionnaires et l'armée permanente. Incapable d'assurer le maintien de ses conditions matérielles, cette civilisation était elle-même condamnée au déclin. Weber écartait toutes les autres causes que l'on avait alors coutume

d'invoquer, comme l'apparition du christianisme, le déferlement des Germains et des Parthes, l'immoralité ou la sélection négative. Si on peut lui opposer bien des critiques sur certains points, on ne saurait cependant contester, au total, qu'il a établi la discussion sur une base entièrement nouvelle et que ses arguments continueront à occuper une place centrale dans toute explication valable.

- 9 En dehors de ces trois écrits, nous rencontrons les Grecs et les Romains dans les analyses de Max Weber à d'innombrables reprises, comme exemples ou contre-exemples. Toutefois, que peuvent encore signifier pour nous ces travaux, ces analyses, deux générations après la mort de Weber, soixante-dix ou quatre-vingt-dix ans après leur rédaction ? La recherche ne les a-t-elle pas depuis longtemps dépassés ? Je ne le pense pas ! Bien plutôt, Max Weber a entrepris quelque chose qui va pour ainsi dire à rebours de la recherche en histoire ancienne qui a cours aujourd'hui, quelque chose que celle-ci ne saurait accomplir par les moyens habituels et qui devient de plus en plus important ; ceci, en raison de questionnements, d'exigences et d'intérêts bien spécifiques, et par le biais de méthodes et de résultats tout aussi spécifiques. Laissons pourtant ce point en suspens dans un premier temps ; dans l'immédiat, je souhaite présenter des exemples de la manière dont il procédait et de ce qu'elle lui a permis de mettre au jour.
- 10 Il se demandait ainsi comment a pu naître une civilisation antique aussi singulière. En de multiples lieux, en Asie, en Afrique, en Amérique, de grandes civilisations ont vu le jour, parallèlement ou successivement. Des entités monarchiques ont toujours été à l'origine de leur formation, entités dont l'action s'est en règle générale associée à celle d'un puissant clergé, la religion jouant en tout cas, comme instrument de domination, un rôle essentiel. Chez les Grecs, en revanche, il en fut autrement. Là, le développement de la civilisation s'est globalement produit sans l'intervention de monarques, sans l'influence particulière de prêtres, mais bien plutôt à partir du cœur de la société. Pour quelles raisons ?
- 11 Si l'on cherche la réponse à cette question chez Eduard Meyer, l'historien de l'Antiquité le plus important à cette époque et dont Weber a abondamment utilisé l'œuvre, on trouve de brefs développements⁵. Meyer renvoie à la « synergie de tous les innombrables facteurs de la vie historique ». Parmi ceux-ci, il mentionne notamment la « nature du pays » (de petites vallées isolées, de nombreuses îles, la proximité de la mer, etc.), l'aiguillon de l'Orient et les avantages offerts par l'environnement, qui auraient permis à l'« individualité » du peuple grec de s'épanouir « de l'intérieur et sans aucune contrainte venue de l'extérieur ». Eduard Meyer conçoit cette individualité comme ce qu'un peuple « apporte lui-même dans l'histoire ». Elle ne saurait être définie, mais constituerait « une des conditions, et toujours, en fin de compte, la plus importante, de l'évolution historique ». Après avoir formulé ces quelques constatations, Meyer se perd dans l'évocation de l'infinie diversité des évolutions historiques.
- 12 Max Weber, pour sa part, parle non pas d'individualité, mais plutôt de « qualités héréditaires ». À titre personnel, reconnaît-il, il serait enclin à accorder un rôle important au patrimoine biologique, mais ne voit aucun moyen de le déterminer avec quelque exactitude. Il qualifie toute référence au « caractère d'un peuple » d'« aveu d'ignorance », et cherche plutôt à découvrir « toutes les influences et tous les enchaînements de causes qui peuvent être expliqués de façon satisfaisante par des réactions aux destinées et à l'environnement⁶ ». Il envisage les peuples à leur commencement, comme des pages blanches pour ainsi dire, et les laisse être déterminés par l'histoire. Et s'agissant de l'établissement des facteurs à l'œuvre dans ce processus, il est d'autant plus ouvert qu'il

se refuse à faire confortablement appel aux qualités originelles d'un peuple. Par exemple, si les temples et le clergé furent puissants en Orient, alors qu'ils furent faibles chez les Grecs et les Romains, cela n'est pas dû selon lui à une différence de caractère entre ces peuples, mais au fait que, d'un côté, ils étaient liés à des monarchies qui tendaient à devenir puissantes, tandis que de l'autre ils furent soumis d'abord par la noblesse, mais aussi, ensuite, par le peuple. Dans d'autres cas, il fait expressément remarquer que des traits devenus par la suite propres à un peuple étaient aussi présents, à l'origine, parmi d'autres peuples ; mais alors que dans un cas ils furent étouffés, dans l'autre, ils purent s'épanouir – de sorte que tout dépendit derechef de l'histoire.

- 13 Comment, dès lors, la singularité des Grecs a-t-elle vu le jour ? Weber distingue des « phases d'organisation », généralement observables, selon lui, parmi les peuples qui ont connu un développement urbain. Des remparts sont d'abord édifiés, puis apparaissent des châteaux forts, où résident des rois, qui s'attachent une suite. Passées ces deux phases générales, l'évolution se divise : ou bien le roi consolide son pouvoir, crée un corps de fonctionnaires, monopolise le commerce extérieur, si bien qu'apparaît finalement une « royauté urbaine bureaucratique », contre la puissance de laquelle aucune noblesse et aucun peuple ne saurait plus s'élever ; ou bien la noblesse parvient elle-même à acquérir une grande richesse, à réduire l'avance prise par le roi et surtout à prévenir la constitution d'une bureaucratie, si bien que la monarchie est en fin de compte à éliminer. Une fois qu'un tel processus a eu lieu, il peut également conduire, ensuite, à la « cité hoplitique » – au sein de laquelle, pour le dire de manière schématique, les propriétaires fonciers, paysans inclus, s'emparent du pouvoir – et même aboutir, finalement, à la démocratie.
- 14 Mais pourquoi les Grecs, et les Romains ensuite, s'engagent-ils dans une voie si différente de celle des villes orientales ? On doit ici reconstituer la réponse de Weber à partir de quelques remarques. Il est important de noter que les Grecs et les Romains forment une civilisation côtière, et non une civilisation fluviale, ce qui offre aux nobles la liberté en même temps que la possibilité de tirer d'importants revenus du commerce. Pour des raisons qui ne sont pas abordées plus avant, aucun roi ne saurait les en empêcher. Par ailleurs, les cités grecques ne côtoient sur terre que des paysans et des barbares, et ne sont pas situées – comme les villes médiévales – au sein de grands royaumes continentaux, à la puissance supérieure desquels elles auraient été confrontées. Soumise à de telles conditions, la ville médiévale a dû et a su se spécialiser dans l'industrie et le commerce. Dans l'Antiquité, en revanche, les cités pouvaient être politiquement autonomes. Elles n'étaient pas menacées par des puissances supérieures en force, qualitativement autres, mais seulement par des puissances équivalentes. Cela aboutit par conséquent à un fort développement du domaine militaire, ce qui entraîna l'ascension au pouvoir de la noblesse d'abord, des paysans ensuite, et même enfin, dans le cas d'Athènes, des couches inférieures.
- 15 On comprend désormais, sans qu'il faille développer ce point plus avant, comment Weber procède ici. Il recherche des facteurs concrets. Et ce sont la géographie, le commerce, les affaires militaires, l'organisation politique et les options ainsi rendues possibles qui les lui fournissent. La comparaison lui révèle l'importance de chacun de ces facteurs. Il observe par exemple que telle configuration géographique favorise telle ou telle forme politique et en déduit les possibles conséquences. Les facteurs religieux restent en revanche négligés à ce stade. S'agissant de l'Antiquité, Weber ne les évoque qu'occasionnellement et souvent, du reste, dans une optique comparatiste, comme par exemple lorsqu'il

constate que l'irrespect de la société des héros grecs à l'égard des dieux n'a pu apparaître que suite à des migrations et dans des régions où ils n'avaient pas à cohabiter avec de vieux temples et à vivre auprès de sépultures. Mais s'ajoutent aussi à cela des considérations sociologiques, d'après lesquelles, par exemple, une noblesse guerrière ne tend à développer que des besoins religieux comparativement limités. Tout cela, combiné à la soumission des prêtres à la *polis*, engendra le caractère « profane » spécifique de la civilisation antique.

- 16 Weber a ainsi été le premier à formuler correctement une des questions les plus importantes de l'histoire antique, voire de l'histoire universelle, et indiqué l'unique voie par laquelle on peut y répondre de manière satisfaisante au plan scientifique. Je conviens certes que le problème de la formation de la civilisation grecque se formule aujourd'hui en des termes plus complexes, qu'il faut tenir compte de davantage de facteurs et établir des comparaisons de manière plus approfondie ; mais on ne saurait le faire, précisément, qu'en suivant les voies tracées par Weber. Ainsi, il apparaît là comme un remarquable novateur, qui n'a guère suscité de prolongements en la matière. Non seulement ses résultats n'ont pas encore été dépassés, mais ils n'ont pas même été rejoints.
- 17 Le second exemple par lequel je souhaite illustrer la manière dont Weber formule des questions et y répond est lié à sa tentative de comprendre ce qui fait la spécificité de la cité antique, dans le cadre, nous l'avons dit, d'une étude qui s'appuie largement sur la comparaison entre la ville du Moyen Âge et celle de l'Antiquité. Après avoir développé le concept et les différents types de ville, Max Weber s'applique à déterminer ce qui fait la spécificité de la ville occidentale en général, pour distinguer ensuite trois étapes dans le cours possible de son histoire.
- 18 Weber conçoit ce qu'il appelle la « fraternisation » comme la condition première, voire comme l'acte de naissance véritable de la ville occidentale. Il désigne par là la formation d'un groupement de citoyens, dont la singularité se révèle par contraste avec le modèle opposé de la ville orientale. Là, les habitants sont si fortement séparés les uns des autres par leur appartenance à des castes ou à des parentèles, qui s'accompagne de barrières liées aux tabous, qu'ils ne peuvent s'ériger en tant que citoyens en une communauté et se réunir ainsi en un corps homogène. En Occident, en revanche, il fut possible d'instaurer cette égalité fondamentale liée au statut de citoyen, cette solidarité vers l'extérieur qui rendit possible – malgré les éventuelles divergences – une action politique commune et devint ainsi la caractéristique première, élémentaire de la ville antique et médiévale. Un indice important de cette évolution est selon Weber la commensalité. On la retrouve dans l'Antiquité dans le repas pris en commun par les magistrats et les membres du conseil, comme fréquemment au Moyen Âge, notamment dans la communion chrétienne.
- 19 Max Weber revient à de multiples reprises sur la « journée d'Antioche », lors de laquelle la commensalité entre chrétiens d'origine juive et chrétiens d'origine non-juive fut pratiquée pour la première fois. Une des conditions essentielles de la fraternisation au sein de la ville médiévale était ainsi créée. Il est plus difficile d'expliquer comment elle a vu le jour dans le cas de la cité antique. Weber suggère que les cités, dans l'Antiquité, sont issues à l'origine de la réunion de groupes de parenté. Leur cohésion, toutefois, n'aurait pas été très forte, et la religion n'aurait disposé d'aucun levier pour imposer entre elles des barrières liées aux tabous, et donc l'exclusivité. Les raids fréquents et la piraterie, les diverses migrations et fondations de colonies, qui instituèrent « des groupements intimes durables entre des gens issus de tribus ou du moins de groupes de parenté étrangers les uns aux autres⁷ », auraient facilité la fraternisation chez les Grecs. Chez les Romains, elle

serait d'abord née au sein de la plèbe, qui aurait abattu ensuite les barrières sacrées imposées par le patriciat au pouvoir.

- 20 Dans la perspective universelle et comparatiste qui est la sienne, Max Weber a sans nul doute vu dans la « fraternisation » une caractéristique essentielle, déterminante et énigmatique de la ville occidentale. Il soulignait ainsi du reste, avec une remarquable fermeté – seulement confortée par les recherches les plus récentes –, que les lignages et les groupements de lignages fréquemment attestés n'étaient la plupart du temps que des communautés de filiation fictives. Si l'on doit poursuivre l'examen de ces questions, on évoquera par exemple – pour l'Antiquité – le rôle intégratif des fêtes et des banquets en commun, qui n'ont manifestement pu être institués que dans le culte commun de certains héros. Il conviendra également de se demander comment le modèle de filiation antique s'articule à l'artifice rationnel de la refondation de ces communautés. Il faudra encore découvrir – là encore, éventuellement, par la comparaison entre les Grecs et les Romains – ce qu'a pu signifier le fait que la cité devint au total un groupement culturel fermé, englobant ces groupes plus restreints. Mais tout cela ne peut se faire que dans les voies ouvertes par Weber et dans le prolongement de ses observations.
- 21 En outre, nombre des traits distinctifs de la *polis* et de la *res publica* apparaissent dans l'étude de Weber plus nettement que dans toute autre analyse. Dans l'Antiquité, la cité était certes le centre de la communauté ; la ville et la campagne formèrent pourtant, avec le temps, une unité, de sorte que l'appartenance à la communauté civique fut pendant longtemps liée à la propriété foncière. C'est à partir de ce fait déjà établi que Weber explique la prééminence accordée continuellement aux propriétaires fonciers vis-à-vis des artisans et des commerçants. Son approche comparatiste lui révèle en outre qu'à nulle autre période les différences entre les groupes statutaires (*ständische Unterschiede*) qui distinguent les occupants de la ville ne sont marquées plus fortement que dans l'Antiquité. Partout, estimait-il, cohabitaient dans la cité des groupes statutaires fort différents. Au Moyen Âge également, tous les citoyens n'avaient nullement les mêmes droits ; mais il n'y avait pas alors cette distinction fondamentale entre hommes libres et esclaves, tout comme il n'y avait pas, en règle générale, cette distinction de rang entre propriétaires fonciers et artisans ou commerçants – et par là même ce fossé, guère surmontable, entre citoyens et non-citoyens et la part très importante prise par les non-citoyens dans l'artisanat et l'industrie, que nous trouvons à Athènes. Ce que représentait l'emprise particulière des distinctions statutaires dans l'ensemble des structures fondamentales de la cité antique, Weber n'a pu l'observer. Elle fait assurément partie de ses caractéristiques les plus importantes et permet d'expliquer nombre d'entre elles. Weber en a toutefois perçu quelques-unes. Dans la mesure, par exemple, où hommes libres et esclaves travaillaient dans les mêmes secteurs, des corporations organisées selon les métiers n'ont pas pu voir le jour, à la différence de ce qui s'est produit dans la ville médiévale ou bien dans la ville indienne. Sans cela, en effet, hommes libres et esclaves auraient dû coopérer politiquement. Cela, combiné à la prééminence accordée aux propriétaires fonciers et à l'identité citoyenne qui en résulte, a également eu pour conséquence que les cités antiques n'eurent pas pour habitude de mener une « politique de producteurs ». Il n'y avait qu'une politique au profit des « consommateurs » : les céréales, en effet, manquaient souvent sur ces terres arides et étriquées et, comme le commerce n'était pas suffisamment développé ou parce que les cités ne souhaitaient pas devenir dépendantes des commerçants, elles durent elles-mêmes le prendre en charge. En outre, la prédominance des propriétaires fonciers impliqua une différence sur le plan des

problématiques sociales et politiques. Les indigents, éventuellement dangereux sur le plan politique, étaient spécifiquement dans l'Antiquité les individus « politiquement déclassés », en tant qu'anciens propriétaires fonciers qui s'étaient retrouvés *sans terres*. Au Moyen Âge, en revanche, c'étaient les *artisans pauvres*, c'est-à-dire les producteurs sans travail. Cela implique du même coup d'autres clivages sociaux et d'autres niveaux d'affrontement politique. Trêve de détails cependant !

- 22 Dans le dernier paragraphe du chapitre « La Ville », Weber parvient finalement à ce résumé : « La *polis* antique était [...] une corporation de guerriers⁸ ». Selon lui, manifestement, l'essentiel était dit. Le citoyen antique était un *homo politicus*, alors que le citoyen médiéval était un *homo œconomicus*. Le citoyen antique vivait pour la guerre et pour la politique. La cité l'accaparait au plus haut point, lui-même, en tant que soldat, mais aussi ses revenus, qu'elle sollicitait sans égards dès qu'il le fallait. « Par principe, il n'était donc pas question de liberté personnelle dans la conduite de vie⁹ ». Le capitalisme antique fut par conséquent essentiellement politique : il tira notamment ses profits du butin et du fermage des revenus publics. Aussi les citoyens antiques n'ont-ils pas pu développer une autre forme de capitalisme, car il n'y avait pas suffisamment de sécurité et de prévisibilité, à plus forte raison du fait des nombreuses guerres. Les bourgeois médiévaux, au contraire, visaient uniquement l'acquisition pacifique, comme l'impliquait le seul fait que leurs villes étaient entourées de puissances militairement bien supérieures.
- 23 Par ces conclusions et d'autres similaires, Max Weber a sapé les fondements d'une vieille querelle sur la nature de l'économie antique. On se demandait alors de manière récurrente si l'économie antique avait été primitive ou bien moderne. Ce n'était pas très fécond, car on ne pouvait saisir de cette manière les traits spécifiques de l'Antiquité. Chacune de ces deux visions pouvait invoquer des faits différents en sa faveur, mais aucune n'avait interrogé les critères à partir desquels la spécificité d'une économie pouvait être évaluée. C'est ici qu'intervint Weber, en cherchant à comprendre l'économie à partir de l'ensemble de ses rapports avec la société urbaine antique, à partir des mentalités et des jugements de valeur, mais aussi surtout des différents clivages qui traversent la société. S'élaborait ainsi une ébauche, dans laquelle pouvaient trouver place à la fois des traits primitifs et des traits en apparence modernes, dans le cadre d'une troisième voie, c'est-à-dire d'une théorie visant à rendre justice aux traits spécifiques de l'Antiquité. Par cette théorie, Weber a suscité des prolongements au sein de la recherche en histoire ancienne, mais ses résultats ont été, pour une part, réduits de manière schématique. Il faudra, à bien des égards, repartir de son travail, pour marcher sur ses traces et peut-être finir par élaborer une théorie de l'économie antique réellement satisfaisante.
- 24 Il est particulièrement intéressant de noter que l'étude sur la ville a pour résultat la définition de la communauté civique antique comme corporation de guerriers. Weber voit là, pour commencer, la différence la plus importante avec le Moyen Âge et l'époque moderne, dans la perspective de laquelle il formule ses questionnements ; mais il cherche également à identifier ainsi, plus généralement, la caractéristique première de cette société. Lorsqu'un groupement est issu d'une fraternisation, il doit se définir par ce qui fonde son unité, par ce que sont ses membres, par ce qu'ils veulent être et par ce qu'ils mettent le plus en avant chez eux. Et si ce processus s'opère dans un seul champ, plutôt que dans plusieurs, c'est surtout par celui-ci que cette unité sera en grande partie déterminée. Les distinctions statutaires établies si nettement parmi les occupants de la

citée, la nature de l'économie et des problèmes sociaux, la structuration de la communauté civique non en corporations, mais selon des circonscriptions territoriales, et bien d'autres éléments, à commencer par l'évolution historique et le cheminement vers la démocratie, s'expliquent selon Weber par le caractère de la cité antique comme corporation de guerriers. Nous trouvons ici les linéaments d'une théorie globale de la société antique. Si elle demeure certes à l'état d'esquisse, elle constitue à ce jour la seule tentative sérieuse pour comprendre les différents traits de cette société dans leurs connexions et à partir d'un élément central.

- 25 Il reste cependant à se demander plus précisément dans quelle mesure Weber a raison. Ses conclusions sur l'importance de la guerre dans l'Antiquité, par exemple, se rapportent toutes aux cas de Sparte, d'Athènes et de Rome, et seulement – notamment dans le cas d'Athènes – à certaines parties de leur histoire, c'est-à-dire à des exceptions qui ne constituent probablement pas la règle. Les communautés civiques antiques étaient d'abord, non des corporations de guerriers, mais des groupements de propriétaires fonciers. Et c'était moins la guerre qu'une certaine forme de la sphère publique qui formait en effet, au sein de la cité comme au-delà de ses limites, l'élément dans lequel les nobles évoluaient principalement, mais aussi, si l'on s'en tient au niveau de la cité, les non-nobles. Max Weber, en outre, est passé à côté de nombreux éléments, pour avoir trop peu distingué les Grecs et les Romains et n'avoir guère tenu compte de la période hellénistique. De surcroît, comme son attention s'est focalisée sur le Moyen Âge, il n'a pas su rendre justice au rôle du politique dans l'Antiquité, dont il n'a que trop peu vu les éléments positifs. Ses concepts de féodalisme et de domination font parfois écran, et l'on pourrait encore se montrer critique sur d'autres aspects.
- 26 Mais on pourrait également mentionner encore toute une série de points sur lesquels il propose des résultats inattendus et qui sont loin d'avoir été suffisamment pris en compte. À la fin du chapitre « La Ville », pour n'évoquer qu'un dernier exemple, il en vient à une comparaison entre Grecs et Romains. Il souligne « l'importance de premier plan » acquise par les concours chez les Grecs, chez lesquels même les chants rituels en l'honneur des dieux furent complétés par des *agônes* musicaux entre les poètes et les chœurs. On ne rencontrerait rien de pareil dans aucune autre communauté sur terre. Il évoque ensuite la nudité des statues et des compétiteurs grecs, si contraire selon lui au sens de la dignité romain, et termine par des remarques concernant le fait que chez les Grecs, c'est la jeunesse, chez les Romains, au contraire, l'âge qui prévalait dans « la tonalité des échanges et les modalités prises par le sens de la dignité¹⁰ ». Abstraction faite des questions de détail, un lien étrange, encore à peine élucidé, pourrait être suggéré ici : chez les Romains, une solide domination aristocratique, l'imposition à la noblesse d'une discipline au service de la chose commune, la valeur accordée à l'expérience, à l'âge, de grandes clientèles par ailleurs, et dans le même temps la capacité non seulement de faire des conquêtes, mais aussi de les conserver – à quoi s'ajoute aussi, naturellement, la propension à s'engager constamment en faveur des clients, en faveur de la chose commune ; chez les Grecs, au contraire, une aristocratie aussi brillante que faible, guère de clientèles, une faible valeur accordée à l'expérience, mais en contrepartie de la mobilité, de l'inventivité, une haute estime de la jeunesse ainsi que de la beauté – et guère la capacité de conserver des conquêtes ; des concours, en outre, et des raids, par lesquels on peut obtenir à titre individuel, entièrement pour soi-même, la victoire, le succès et le profit. Ce lien n'a encore jamais été étudié. Si l'on employait les méthodes de Weber, si l'on interrogeait les liens analogues dans d'autres sociétés, ce lien pourrait se confirmer –

et l'on pourrait en tirer nombre d'enseignements sur ce qui fait la spécificité grecque, romaine, ou humaine plus généralement.

- 27 Mais tous ces détails importent peu ici. Le fait capital me paraît être le suivant : l'œuvre de Weber offre une contribution tout à fait essentielle pour la connaissance de l'Antiquité, et il convient désormais d'explicitier par quel biais elle est obtenue. Max Weber est à la recherche de ce qui fait la spécificité de la société antique. Et il procède de façon logique, autrement dit : de la même manière qu'il se tient toujours au plus près de différents faits isolés, il les analyse aussi de l'extérieur et dans leurs connexions. Il envisage à chaque fois une société particulière par rapport aux autres et les compare toutes. Ce n'est que par ce biais, en effet, que les spécificités peuvent être mises en évidence. À cet égard, il ne saurait s'appuyer sur les vastes descriptions, visant à intégrer tous les éléments individuels possibles, ou encore sur le récit historique, c'est-à-dire sur tout ce à quoi se réduit toute approche d'une société qui vise à la décrire de l'intérieur, pour ainsi dire, et pour elle-même. Ce serait une démarche sans fin, qui de surcroît ne produirait aucune explication. Il ne saurait non plus s'appuyer sur la vieille hypothèse selon laquelle toute l'histoire n'est en fin de compte qu'une évolution, qu'il s'agirait seulement de reconstituer. L'affaire serait simple : l'Antiquité serait alors, précisément, l'Antiquité, et l'on n'aurait pas à se demander pourquoi bien des choses n'y existaient pas encore. C'est pourquoi Weber est contraint de poser des questions qui vont à contre-courant. Et il se sert, par conséquent, de quelques facteurs centraux, aussi solides que possible, et doit s'enquérir des connexions qui les relient. La notion de « connexion » – comme celle de « spécificité » – est l'une de ses notions-clés. Il utilise l'approche « idéaltypique », à l'aide de laquelle il dégage aussi nettement que possible, non le plus petit dénominateur commun ou la somme des possibles, mais à chaque fois ce qu'il y a de caractéristique dans un phénomène abordé dans ses diverses connexions.
- 28 Comment, cependant, peut-il connaître le poids respectif de la répartition des terres, des profits tirés du commerce, des relations entre les membres d'une société, des prêtres, de la géographie, des affaires militaires ? L'analyse d'une seule société ne saurait lui fournir un tel « savoir nomologique ». L'examen séparé de sociétés particulières ne saurait nullement suffire à mettre en lumière leur spécificité. Une grande partie des présupposés propres à une approche scientifique aussi restreinte, en effet, se révèlent erronés quand on adopte une perspective universelle. Il est par exemple faux de prétendre que la rationalité est l'apanage de la modernité et peut-être de l'Antiquité ; elles se distinguent plutôt par des formes particulières de rationalité. Et ce n'est que par la comparaison avec la modernité que l'on peut comprendre où se situent – malgré une grande similitude dans la soif de profit – les limites du capitalisme antique. Pour mener correctement la comparaison, on a besoin de catégories adéquates. Pour évaluer la singularité de phénomènes antiques, on est déjà contraint à une approche universelle ; on l'est davantage encore si l'on souhaite apprécier l'effet produit par différents facteurs, ou déterminer à quoi sont dues, par exemple, la rationalité antique et les limites du capitalisme antique. On ne peut y parvenir que dans une comparaison explicite, menée avec énergie. On observe alors l'influence ici d'un facteur, là de son absence, et dans tel ou tel cas l'effet de son association à d'autres facteurs. C'est là l'unique voie vers une connaissance suffisante des faits et des connexions qui les relient pour la compréhension des structures sociales.
- 29 On peut comprendre des actions et des événements en mobilisant une certaine expérience et certaines connaissances sur les conditions spécifiques d'une civilisation. Et

on peut de même reconstituer l'évolution de son organisation, son histoire économique ou les mentalités dont elle est porteuse. Mais s'il s'agit de se prononcer sur la spécificité de son système politique, de son organisation, sur l'étendue, l'esprit et les fondements de celle-ci, sur la spécificité de son économie et de sa religion, ainsi que des connexions qui relient tous ces domaines, on ne peut le faire que sur le fond d'une connaissance globale des conditions d'une histoire possible et d'une comparaison menée à l'aide de catégories appropriées. Cela n'était pas aussi important autrefois, parce que nos questionnements n'étaient pas aussi approfondis et parce qu'une culture historique plus vaste permettait aux savants de formuler des comparaisons implicites. Aujourd'hui, cependant, il est tout à fait primordial, lorsqu'on appréhende une époque aussi lointaine que l'Antiquité, de l'étudier à partir des questionnements de Max Weber, en suivant sa démarche et son cheminement. Nous ne pouvons plus l'appréhender que de l'extérieur, elle nous est étrangère. Nous avons besoin d'une connaissance des faits bien plus générale, de comparaisons et de catégories d'analyse bien plus globales que celles que peuvent nous offrir nos sources et le fonctionnement de notre science, trop modeste dans ses ambitions.

- 30 Pour le dire en un mot : Max Weber a développé une théorie de la société antique qui n'a pas d'équivalent ; il a formulé de nombreuses conclusions, pour une part aujourd'hui encore nouvelles et, sinon toujours probantes, du moins extrêmement fécondes ; il a surtout tracé des voies pour résoudre, dans une démarche scientifique, des questions sur lesquelles ne règneraient sinon que l'intuition et des hypothèses trop peu assurées. Poursuivre sa démarche, autant que faire se peut, c'est renoncer à l'amateurisme dans le traitement des problèmes essentiels de notre science.
- 31 Max Weber a écrit qu'il ne souhaitait soumettre aux spécialistes rien d'autre que des « aides heuristiques – des *questionnements* –, à partir de sa propre expérience de spécialiste¹¹ ». Je pense que c'est encore peu dire. Il offre aussi, en effet, toute une série de réponses, et on ne peut trouver bien des réponses qu'en suivant les voies qu'il a ouvertes. En cette fin de siècle, ce n'est que par la collaboration que nous pouvons maintenant accomplir une grande partie de ce qu'il est parvenu à accomplir seul au départ.

NOTES

1. Texte traduit en français sous le titre *Économie et société dans l'Antiquité*, H. Bruhns (éd.), C. Colliot-Thélène et F. Laroche (trad.), Paris, La Découverte, 1998 (réimpression en livre de poche 2001).

2. A. Heuß, « Max Webers Bedeutung für die Geschichte des griechisch-römischen Altertums », *Historische Zeitschrift*, 201, 1965, p. 529-556, p. 538.

3. Publié pour la première fois en 1921, sous le titre *Die Stadt. Eine soziologische Untersuchung* (*Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, 47, 1921, p. 621-772), le texte figure ensuite, à partir de 1922, dans les éditions successives de *Wirtschaft und Gesellschaft*.

4. M. Weber, « Die sozialen Gründe des Untergangs der antiken Kultur » [1896], trad. J. Baechler, revue par H. Bruhns et F. Laroche, in *Économie et société dans l'Antiquité*, p. 61-83.

5. Voir E. Meyer, *Geschichte des Altertums* [1884-1902], Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1965⁴, vol. III, p. 231 et p. 267.
 6. M. Weber, « Avant-Propos », in *Sociologie des religions par Max Weber*, textes réunis, traduits et présentés par J.-P. Grossein, introduction de J.-C. Passeron, Paris, Gallimard, 1996, p. 507.
 7. M. Weber, *La Ville*, Paris, La Découverte, 2014, p. 83 (trad. A. Berlan, légèrement modifiée ici).
 8. M. Weber, *La Ville*, p. 219.
 9. M. Weber, *La Ville*, p. 220.
 10. M. Weber, *La Ville*, p. 231.
 11. M. Weber, *Économie et société dans l'Antiquité*, p. 393.
-

INDEX

Mots-clés : Max Weber, Antiquité

Schlüsselwörter : Antike

AUTEURS

CHRISTIAN MEIER

Christian Meier, historien de l'Antiquité, est professeur émérite à l'université de Munich. Pour plus d'informations, voir la notice suivante.